

30 mars 2020

Les comités sectoriels de filières animales et végétales de l'ODEADOM réunis les 26 et 27 mars pour un point de situation précis dans la période de confinement COVID 19

Le Président Crozilhac du comité sectoriel animal et le Président Sorres du comité sectoriel végétal animal ont réuni, via audio conférence, les comités respectifs les 26 et 27 mars, pour un point précis de la situation des filières agricoles et agro-alimentaires des outre-mer, des difficultés majeures et des dispositions mises en œuvre ou nécessaires.

Étaient en conférence des représentants professionnels des 5 départements outremer, le plus souvent via les interprofessions, les représentants de chaque DAAF ainsi que les responsables du ministère de l'agriculture et de l'alimentation et du ministère des outre-mer et les équipes de l'ODEADOM.

M. Bertome président du conseil d'administration de l'office a pu également intervenir et saluer les travaux menés et le délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer, M. Martrenchar, a aussi participé. Ces larges débats témoignent de la forte concertation existant à tous les niveaux entre organisations et administrations dans la période difficile qui est vécue par les filières.

Toutes les filières, dans tous les territoires ont pu témoigner de l'extrême mobilisation des structures professionnelles pour assurer au mieux un approvisionnement alimentaire de chaque département, dans des conditions qui sont aujourd'hui très difficiles mais qui ont permis d'éviter toute rupture et d'assurer l'alimentation des départements.

La question de maintien des marchés a été soulignée comme essentielle, et des réouvertures dans des conditions sanitaires strictes sont en cours, sous la supervision des préfets. Nombreuses initiatives sont développées pour des distributions directes, des portages de panier ou des livraisons sécurisées. Néanmoins certaines filières sont très directement affectées, sans solution de continuité, c'est notamment le cas de la filière horticole ou des circuits d'exportation de fruits tropicaux vers la métropole.

Dans le secteur animal, les capacités d'abattage et de découpes sont opérationnelles mais avec des rythmes très réduits et des difficultés de mobilisation de la main d'œuvre et d'accès aux matériel de protection des salariés. Les circuits d'approvisionnement en alimentation animale se maintiennent, mais l'arrivée d'œufs et couver ou des poussins sont aujourd'hui interrompus, ce qui handicapera très lourdement les maintiens d'activités. Des solutions spécifiques sont recherchées sur ces volets avec les transporteurs.

Dans le secteur végétal, la question du maintien des flux de commercialisation est cruciale. Le maintien de marchés est apprécié comme essentiel. La consommation a cependant fortement diminué y compris en GMS, reflet souvent de craintes excessives des consommateurs qui ne veulent pas manipuler des fruits ou légumes, alors même que les conditions sont extrêmement sécurisées et le risque de contamination par cette voie maîtrisé.

Le cas de l'horticulture a été pointé comme extrêmement difficile en absence de toute possibilité de commercialisation. Les expéditions vers la métropole sont également quasiment arrêtées, ce qui met à mal les filières spécialisées, melon, ananas et autres fruits tropicaux. La transformation est globalement à l'arrêt avec des dispositions de chômage technique en œuvre.

En terme de fret, l'arrêt de la majorité des vols en directions des DOM handicape fortement certaines filières. Pour l'Océan indien, des interventions à haut niveau ont permis de résoudre les difficultés liées à la mise en place de quarantaines sur l'île Maurice qui auraient engendrés des retards excessifs. L'augmentation du coût du fret constitue d'ores et déjà une difficulté.

Les administrations locales sont en lien étroits avec les filières, des comités de suivis réguliers se mettent en place dans chaque territoire. Les remontées d'information entre administration locales et

nationale, ministère et ODEADOM sont quotidiens, permettant des interventions ciblées dès que nécessaire.

Aussi bien côté organisations professionnelles que côté administration les agents sont très fortement mobilisés avec des solutions de télétravail très rapidement déployées qui permettent d'assurer les missions dans des conditions dégradées. Les paiements mis en œuvre par l'ODEADOM se poursuivent sans rupture ni retards.

Des dispositifs spécifiques d'appui économiques et financiers seront en tout état de cause nécessaires mais qu'il est trop tôt pour calibrer et dessiner précisément. La mise en œuvre des dispositions relatives aux circonstances exceptionnelles prévues par le règlement POSEI sera également recherchée.

Les documents relatifs au POSEI 2020 sont parus sur le BO Agri et sont disponibles sur le site de l'ODEADOM. La préparation du programme POSEI 2021 devra se poursuivre même si le contexte la rend difficile, avec nécessité de déterminer les ajustements et évolutions nécessaires avant l'été 2020. Les ministères ont sollicité les préfets en ce sens.

La consultation sur la décision technique RSA (régime spécifique d'approvisionnement) va débuter dans les prochains jours.

Les réunions plénières des comités, à Montreuil, restent prévues pour le mois de juin. De nouvelles réunions téléphoniques sont envisagées dans les semaines qui viennent.